

Chapitre 5

Explorer 1 Le français, langue du royaume ?

➤ Manuel page 159

Document 2 *Le Dictionnaire de l'Académie française* *Texte en version originale (français non modernisé)*

PRÉS que l'Académie Française eut esté établie par les Lettres Patentes du feu Roy, le Cardinal de Richelieu qui par les mesmes Lettres avoit esté nommé Protecteur & Chef de cette Compagnie, luy proposa de travailler premierement à un Dictionnaire de la Langue Française [...].

L'utilité des Dictionnaires est universellement reconnuë. Tous ceux qui ont estudié les Langues Grecque & Latine, qui sont les sources de la nostre, n'ignorent pas le secours qu'on tire de ces sortes d'Ouvrages pour l'intelligence des Autheurs qui ont escrit en ces Langues, & pour se mettre soy-mesme en estat de les parler & de les escrire. [...]

Le Dictionnaire de l'Académie ne sera pas moins utile, tant à l'esgard des Estrangers qui aiment nostre Langue, qu'à l'esgard des François mesmes qui sont quelquefois en peine de la veritable signification des mots, ou qui n'en connoissent pas le bel usage, & qui seront bien aises d'y trouver des esclaircissemens à leurs doutes.

Préface de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie Française*, 1694.